

Les dividendes doivent financer les pensions

Spécialiste des retraites, Michel Husson, économiste, membre du conseil scientifique d'Attac, bat en brèche les idées reçues.

La Terre : Notre système de retraites par répartition est-il aussi en danger qu'on nous le dit ?

Michel Husson : En un sens oui, puisque de « réforme » en « réforme », on ne lui donne pas les moyens de fonctionner. Après, même si d'aucuns ont tendance à exagérer l'ampleur de ce phénomène, il est vrai que le nombre de retraités va augmenter plus vite que le nombre d'actifs. Or la logique d'un système par répartition, ce serait d'augmenter ses ressources pour accompagner ce mouvement. Parce que si on refuse d'augmenter la part du revenu national qui est consacrée aux retraites, alors il devient inévitable que ce que chacun reçoit diminue. Or c'est ce choix qui guide toutes les « réformes » des retraites, dans tous les pays européens. L'alternative consiste à dire qu'il faut augmenter la part des richesses produites qui va aller aux retraités : cela signifie qu'il faut modifier la répartition des revenus ; et pour cela, augmenter les cotisations.

Pourtant aujourd'hui, on parle plutôt d'allonger la durée de cotisation et/ou

« 60 % DES GENS QUI FONT VALOIR LEURS DROITS À LA RETRAITE NE SONT PLUS EN SITUATION D'EMPLOI »

de reculer l'âge de départ en retraite ?

Oui, mais il faut regarder l'état du marché du travail. Comment cotiser plus longtemps alors qu'arrivés à un certain âge, les gens n'ont plus de travail ? *Grosso-modo*, 60 % des gens qui font valoir leurs droits à la retraite ne sont plus en situation d'emploi aujourd'hui. Donc si on allonge la durée de cotisation tout en sachant que les gens ne pourront pas travailler, ils partiront plus tard, et avec une retraite plus basse. Au-delà de la question démographique, il y a donc aussi l'emploi des seniors : les gens, qu'ils le veulent ou qu'on tente de les y forcer pour avoir une retraite décente, ne peuvent pas travailler plus longtemps. Inciter les gens à faire quelque chose alors qu'on sait qu'ils ne peuvent pas le faire, c'est assez cynique...

Mais on nous dit : « On vit plus longtemps, donc on peut travailler plus longtemps »...

Cela pourrait se discuter, dans l'abstrait. Mais tant qu'on n'a pas le plein emploi, pour les seniors en particulier, cela n'a pas de sens. D'autant qu'il

y a en plus les inégalités liées aux conditions de travail, aux différences sociales d'espérance de vie, à la pénibilité – en débat depuis des années sans aboutir... Faisons reculer le chômage d'abord, car vu l'état du marché du travail travailler plus longtemps est illusoire. Et puis il y a une règle de plomb qui dit que les cotisations retraite, qui représentent aujourd'hui environ 13 % du revenu national, ne doivent pas dépasser cette proportion. C'est sur cette base qu'ils calculent les déficits à venir. C'est ça qui verrouille tout.

Selon vous, c'est ce curseur-là qu'il faut faire bouger ?

Oui, sauf à vouloir appauvrir les retraités. En plus il y a ce processus de « réforme » permanent qui entretient l'incertitude sur ce qui va se passer dans 20 ou 30 ans. Les générations les plus jeunes ne croient plus à la retraite : c'est là-dessus que l'épargne privée compte pour se développer. C'est ainsi qu'on fabrique l'impossibilité de fonctionnement du système par répartition.

Comment faudrait-il faire évoluer les ressources du système ?

Depuis 20 ou 30 ans, la répartition de la valeur ajoutée s'est déplacée vers les profits – mais pas vers les profits qui s'investissent : vers ceux qui vont aux



Pour Michel Husson, la retraite est « un choix de société qui ne dépend pas des comportements individuels. »

PHOTO DR

actionnaires. Les dividendes versés par les entreprises représentaient 4 % de leur masse salariale au début des années 80, aujourd'hui c'est 13 %. C'est là-dessus qu'il faut jouer, c'est la question clé. Il faut prendre en tenaille les dividendes : soit on élargit l'assiette en faisant cotiser les revenus qui ne cotisent pas ou peu aujourd'hui, soit on met une taxe sociale directement sur les dividendes.

Qu'entendez-vous par « élargir l'assiette » des cotisations ?

Certains proposent de prendre en compte l'ensemble de la valeur ajoutée, d'autres proposent d'exempter la part qui est investie parce que c'est une utilisation « légitime », si on peut dire. Il faudrait aussi regarder la question des éléments non-salariaux des revenus, comme la participation, l'intéressement, les versements des entreprises à des fonds d'épargne... Ce sont des éléments de la rémunération des salariés, mais qui ont pour caractéristique de payer beaucoup moins de cotisations que le salaire lui-même. Ça incite les entreprises à geler les salaires et à faire passer les augmentations par ce biais. Cela introduit l'individualisation, les inégalités entre différentes catégories de salariés... et ça fabrique

l'idée que le seul moyen de s'en tirer, c'est d'avoir un plan d'épargne retraite sur ses propres deniers.

On évoque aussi la possibilité d'aller vers des systèmes de retraites par points : qu'en dites-vous ?

Il n'y a pas de système miracle qui permettrait de financer les retraites sans modifier leur mode de financement. Les systèmes par points permettent, c'est ce qu'on observe déjà en France avec les retraites complémentaires (AGIRC et ARRCO), de baisser la valeur du point – donc celle des retraites – quand on a des difficultés de financement. En fait, on sait ce qu'on verse, mais ce qu'on touchera dépend des capacités des régimes à verser les pensions. C'est quasi-invisible et indolore, alors qu'aujourd'hui, chaque ajustement entraîne un débat politique, social. Reste que toutes ces propositions charrient l'idée que la retraite est un compte individuel, une épargne à construire soi-même. Cette individualisation empêche de comprendre qu'il s'agit d'un problème global, de solidarité, un choix de société qui ne dépend pas des comportements individuels. ■

Propos recueillis par
Olivier Chartrain